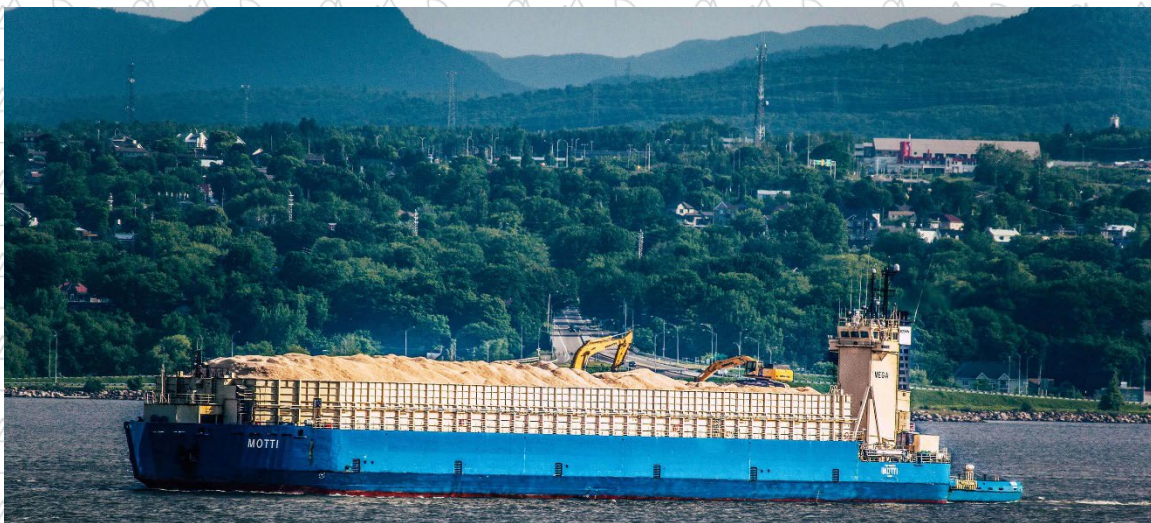


Diagnostic du transport maritime des produits forestiers du Québec

Septembre 2021

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



Photographies de la couverture

En haut : transport d'écorces et de sciures de bois par Groupe Océan, www.groupeocean.com/realisation/transport-de-copeaux-et-de-sciure-de-bois/, page consultée le 22 janvier 2020, photo utilisée avec permission.

En bas : les deux silos de granules de bois au terminal de Grande-Anse, Administration portuaire de Saguenay, www.portsaguenay.ca/donnees/media/images/IMG_9074-retouchee.jpg, fichier Internet consulté le 20 décembre 2019, photo utilisée avec permission.

Production

Service des études économiques et commerciales

Direction du développement et de l'innovation de l'industrie

Direction générale de l'approvisionnement en bois et du développement économique

Secteur des forêts

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN (PDF) : 978-2-550-90317-8

Table des matières

1	Le secteur forestier et la vision maritime du Québec	1
1.1	L'importance du secteur forestier au Québec	1
1.2	La vision maritime du Québec	2
2	L'état de la situation du transport maritime des produits forestiers du Québec	2
2.1	La mise en contexte	2
2.2	Le portrait de l'approvisionnement en matière ligneuse du secteur forestier québécois	3
2.2.1	Les ressources forestières du Québec	3
2.2.2	Les activités de transformation de la matière ligneuse	4
2.2.3	Les données sur l'origine et la destination	5
2.2.3.1	Le bois rond	6
2.2.3.2	Les produits conjoints du sciage	7
2.2.3.3	La répartition par mode de transport	7
2.2.3.4	Le bois de sciage de résineux	8
2.2.3.5	Le bois de sciage de feuillus	8
2.2.3.6	Les pâtes et papiers	9
2.2.3.7	Les produits énergétiques	9
2.2.3.8	Le placage et le contreplaqué	9
2.3	Le portrait des exportations de produits forestiers du Québec	10
2.3.1	La localisation géographique privilégiée du Québec	10
2.3.2	Les activités d'exportation de produits transformés	10
2.3.3	Les données sur l'origine et la destination	10
2.3.4	La répartition par mode de transport	11
2.3.4.1	Le bois de sciage de résineux	12
2.3.4.2	Le bois de sciage de feuillus	12
2.3.4.3	Les pâtes et papiers	13
2.3.4.4	Les produits énergétiques	13
2.3.4.5	Le placage et le contreplaqué	13

3	Conclusions sur l'utilisation du transport maritime	14
3.1	Pour l'approvisionnement du secteur forestier.....	14
3.2	Pour les exportations du secteur forestier	15
	Références.....	15

1 Le secteur forestier et la vision maritime du Québec

Le présent diagnostic du transport maritime des produits forestiers vise à dresser l'état de la situation quant aux approvisionnements et aux exportations de produits forestiers québécois par le mode de transport maritime. Il vise également à contextualiser la proposition et la mise en œuvre d'actions éclairées pour les prochaines années quant à l'utilisation du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents pour l'approvisionnement des entreprises du secteur forestier, et ce, en vue d'accroître sa compétitivité et d'élargir ses marchés dans une optique de développement durable ([MFFP, 2018](#)). Ce diagnostic est le résultat d'une revue de la littérature, de la validation d'informations auprès de partenaires du secteur forestier, de l'analyse de données internes sur l'origine et la destination du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour l'année 2018 et de la consultation d'analystes sectoriels.

1.1 L'importance du secteur forestier au Québec

Le secteur forestier constitue un pilier économique au Québec. En 2020, il a enregistré un produit intérieur brut de 5,6 milliards de dollars, ce qui représente 1,6 % de l'activité économique globale du Québec. Les activités forestières alimentent près de 1 800 établissements qui ont employé, en 2020, approximativement 55 000 travailleurs et généré des livraisons manufacturières (nationales et internationales) d'une valeur de 18 milliards de dollars (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, compilation MFFP).

Le secteur forestier se distingue par sa présence dans toutes les régions administratives du Québec, générant des retombées économiques dans plus de 900 municipalités, soit 83 % des municipalités québécoises. Il constitue une force économique particulièrement importante pour plus de 150 de celles-ci, où plus de 10 % de la main-d'œuvre travaille dans ce secteur ([MFFP, 2019](#), p. 52).

Une part importante de la production de l'industrie manufacturière des produits forestiers est exportée, ce qui en fait un important contributeur à la balance commerciale du Québec. En valeur, ce sont 87 % des exportations québécoises de produits forestiers qui sont acheminées vers les États-Unis (Statistique Canada, codes SH 44, 47 et 48, 2020). L'industrie manufacturière des produits forestiers est donc fortement dépendante de la vitalité économique de ce pays. Différents litiges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, comme celui du bois d'œuvre résineux, nuisent aux entreprises exportatrices québécoises. De manière générale, la diversification des marchés permet donc de réduire la dépendance économique du Québec aux États-Unis.

1.2 La vision maritime du Québec

Par sa nouvelle vision maritime, *Avantage Saint-Laurent*, dévoilée le 17 juin 2021 (MTQ, 2021), le gouvernement du Québec entend mettre à profit la position géographique stratégique exceptionnelle du fleuve Saint-Laurent pour en faire un puissant vecteur de développement économique, social et environnemental.

Avantage Saint-Laurent s'articule autour de trois orientations :

- doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives;
- assurer, sur le Saint-Laurent, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes;
- offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

2 L'état de la situation du transport maritime des produits forestiers du Québec

2.1 La mise en contexte

L'état de la situation du transport maritime des produits forestiers est divisé en deux volets. Le premier brosse le portrait de l'approvisionnement en matière ligneuse des entreprises forestières québécoises, c'est-à-dire la chaîne logistique entre la forêt et son lieu de transformation finale. Le deuxième présente celui des exportations, c'est-à-dire les expéditions du produit fini à partir de l'usine de transformation finale jusqu'aux clients. Afin de distinguer ces deux volets du transport de produits forestiers, il est important de noter que, selon leur utilité finale, les produits du bois franchiront une ou plusieurs étapes de transformation dans diverses usines (voir la figure 1). Ainsi, l'usine de deuxième transformation est approvisionnée en produits forestiers à partir de celle de première transformation, par exemple en utilisant des produits conjoints du sciage ou du bois scié. À titre d'exemple, le transport entre l'usine de première transformation et celle de deuxième transformation est donc considéré dans le volet approvisionnement.

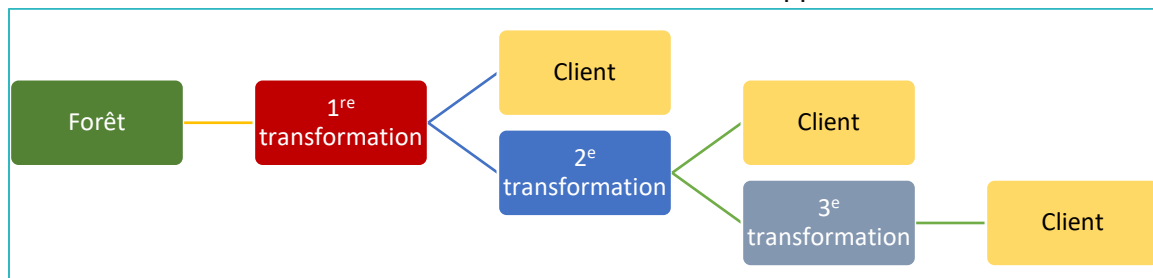


Figure 1 – Étapes de la transformation du bois (schématisation du MFFP, décembre 2019)

Il est à noter que dans le secteur des pâtes et papiers, la papetière qui utilise les produits conjoints du sciage est considérée comme effectuant une première transformation¹. À titre illustratif, voici des exemples de produits finis issus d'une première transformation : bardeaux, bois d'œuvre résineux et feuillus, charbon de bois, panneaux, placages et contreplaqués, poteaux, bûchettes énergétiques, granules énergétiques, papiers et cartons, pâte commerciale, produits en pâte moulée et fibre textile. Voici des exemples de produits finis issus d'une deuxième ou d'une troisième transformation : articles de papeterie, articles ménagers, boîtes en carton ondulé, boîtes pliantes et montées, contenants en carton, sacs en papier, composants pharmaceutiques ou alimentaires, poutres ou panneaux d'ingénierie ou d'apparence ou structural, composants de systèmes de construction préfabriqués, bois ouvré ou traité, lattes de plancher, cadres et moulures, châlits, clôtures, bois polymères composites, palettes de manutention et laine de bois.

2.2 Le portrait de l'approvisionnement en matière ligneuse du secteur forestier québécois

2.2.1 Les ressources forestières du Québec

Avant tout, il est primordial de réaliser que les forêts du Québec sont caractérisées par leur immensité. En effet, elles recouvrent plus de la moitié du territoire québécois, soit 905 851 km² ([MFFP, 2020](#), p. 1). On y trouve une végétation variée (figure 2). Contrairement à ce qu'on voit dans d'autres pays, notamment aux États-Unis, 92 % du territoire forestier québécois relève du domaine de l'État, lequel concilie, par un cadre normatif forestier, l'utilisation, le développement et la protection du territoire public et de ses ressources. Les 8 % restants du territoire forestier du Québec sont détenus par près de 134 000 propriétaires privés², sur un territoire total couvrant environ 70 000 km².

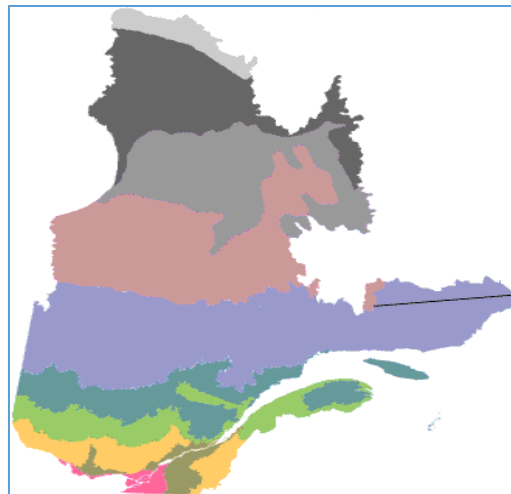


Figure 2 – Domaines bioclimatiques du Québec

Pour plus d'information, voir mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/zone-f.pdf, document consulté le 18 juin 2021.

¹ Pour plus d'information à ce sujet, voir la section intitulée « Produits issus des industries de première, deuxième et troisième transformation » sur le site Web du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : mffp.gouv.qc.ca/les-forets/transformation-du-bois/produits-industries-premiere-deuxieme-troisieme-transformation/, page consultée le 18 juin 2021.

² Pour plus d'information à ce sujet, voir mffp.gouv.qc.ca/les-forets/forets-privées/, page consultée le 18 juin 2021.

2.2.2 Les activités de transformation de la matière ligneuse

La richesse forestière et la diversité des essences qu'on trouve au Québec alimentent plus de 250 scieries et usines de transformation du bois pour la production d'un éventail de produits intermédiaires et finis.

Répartition des usines consommant plus de 2 000 m³
(MFFP, 2020, p. 9)

- Secteur du bois de sciage : 178
- Secteur des pâtes et papiers : 22
- Secteur des produits énergétiques : 37
- Secteurs des placages, contreplaqués et panneaux agglomérés : 21
- Autres secteurs de transformation : 8

Ces usines de transformation de la matière ligneuse sont réparties sur l'ensemble du territoire québécois, avec une concentration dans la vallée du Saint-Laurent et dans le fjord du Saguenay (figure 3).

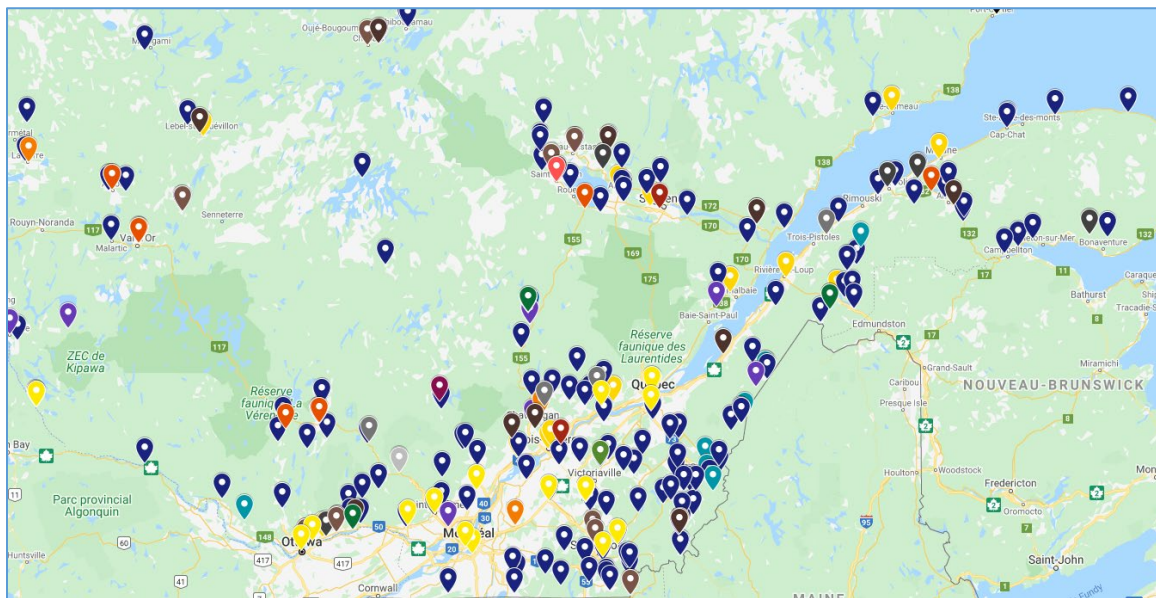


Figure 3 – Usines de première transformation du bois (compilation du MFFP, www.google.com/maps/d/embed?mid=1PdQ2HeTS2ISGcTGc8DEmvNMRg, page consultée le 18 juin 2021)

Comme le transport représente une part importante des coûts liés à l'approvisionnement des usines de transformation, la distance vers les lieux de récolte est un facteur important. Pour les forêts du domaine public, celle-ci s'établissait, selon l'essence récoltée, entre 110 et 165 kilomètres lors de l'Enquête de 2019 sur les coûts d'opération forestière dans les forêts du domaine de l'État ainsi que sur les coûts et revenus de l'industrie du sciage du Québec (Groupe DDM, 2020).

**Tableau 1 – Particularités d’approvisionnement et d’entreposage
des matières premières selon le secteur**

Secteur	Localisation des usines	Matières premières	Localisation de la ressource	Enjeu d’approvisionnement
Bois de sciage – résineux	Surtout près des cours d’eau et en Abitibi-Témiscamingue. Historiquement, les scieries s’implantaient près des cours d’eau pour avoir accès à l’énergie hydraulique.	Arbres résineux (ex. : sapin, épinette, pin)	Surtout dans les forêts de la zone boréale, idéalement dans des secteurs de coupe à proximité des scieries	Selon le type d’essence, le moment de récolte et l’utilisation du produit fini, la matière première est sujette à la dégradation, laquelle entraîne une dépréciation des produits finaux. L’approvisionnement des scieries tend donc à être en continu et idéalement <i>just-in-time</i> . Comme la fonte des neiges rend les conditions de transport en forêt plus difficiles, un stockage préalable sera donc effectué.
Bois de sciage – feuillus	Une certaine concentration dans le sud, puis renvoyée à une multitude d’usines de transformation finale (ex. : usine de plancher ou de traitement)	Arbres feuillus (ex. : érable, bouleau, frêne, peuplier, chêne)	Dans les forêts de la zone tempérée nordique, surtout de propriétaires privés se trouvant dans le sud et aux États-Unis	Les billes récoltées en forêt doivent transiter rapidement vers la scierie (surtout l’été) en vue d’éviter leur dégradation et leur dévalorisation (ex. : coloration, champignons), avant d’être sciées et traitées. Les billes de feuillus durs (environ 80 % de la récolte) peuvent être conservées jusqu’à 8 mois avant d’être sciées.
Pâtes et papiers	Dans la vallée du Saint-Laurent, en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Estrie	Copeaux (produit conjoint du sciage)	En scierie	Sauf exception, les papetières veulent des copeaux « frais » qui seront plus facilement intégrés dans leurs procédés. La durée de stockage peut aller de 3 à 4 semaines en été et être un peu plus longue en hiver.
Produits énergétiques	Surtout dans la vallée du Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Estrie	Divers produits conjoints du sciage, biomasse forestière résiduelle	En scierie et en forêt (en bordure de route)	Le transport, la manutention et l’entreposage varie en fonction du degré d’humidité de la matière première, et ce afin d’éviter l’autocombustion tout en préservant des propriétés de combustion optimales.
Placages et contre-plaqués	Répartition du Bas-Saint-Laurent jusqu’en Abitibi-Témiscamingue	Arbres feuillus (ex. : peuplier, bouleau) et divers produits conjoints du sciage	Les arbres proviennent surtout de forêts privées du sud du Québec et du nord-est américain. Les produits conjoints proviennent de diverses scieries.	Le rayon d’approvisionnement en bois se situe généralement de 100 à 200 km. Cela peut aller jusqu’à 400 km pour les billes de très haute qualité. Quant à eux, les produits conjoints du sciage proviennent d’une multitude de scieries. Comme ils se dégradent rapidement, ils ne sont généralement entreposés qu’au plus 2 semaines avant leur utilisation.

Analyse du MFFP, décembre 2019.

2.2.3 Les données sur l'origine et la destination

L'approvisionnement en matière ligneuse des usines du Québec provient essentiellement du bois rond récolté en forêt et de produits conjoints générés à la suite du sciage en usine et de la récolte en forêt.

2.2.3.1 Le bois rond

Plus de 26 millions de m³ de bois ont été récoltés au Québec en 2018 et un peu plus de 4 millions de m³ a été approvisionné de l'extérieur du Québec. Environ 80 % du volume récolté au Québec a été transformé dans une usine située au sein de la même région administrative que le lieu de récolte. Environ 20 % transitait donc vers une usine se trouvant dans une autre région administrative pour y être transformé.

La figure 4 illustre les principales paires origine-destination du bois rond, agglomérées par régions administratives, lorsque l'usine de transformation est située à l'extérieur de la région administrative du lieu de récolte forestière. Les principaux mouvements illustrés sur cette carte représentent près des trois quarts des mouvements de bois rond entre régions administratives du Québec pour le bois provenant des garanties d'approvisionnement, des permis de récolte aux fins d'approvisionner une usine ainsi que du Bureau de mise en marché des bois et de la forêt privée. La figure illustre le mouvement des essences de feuillus et résineux. Les régions qui y sont d'une teinte plus foncée sont celles qui ont connu les plus importantes récoltes en 2018.

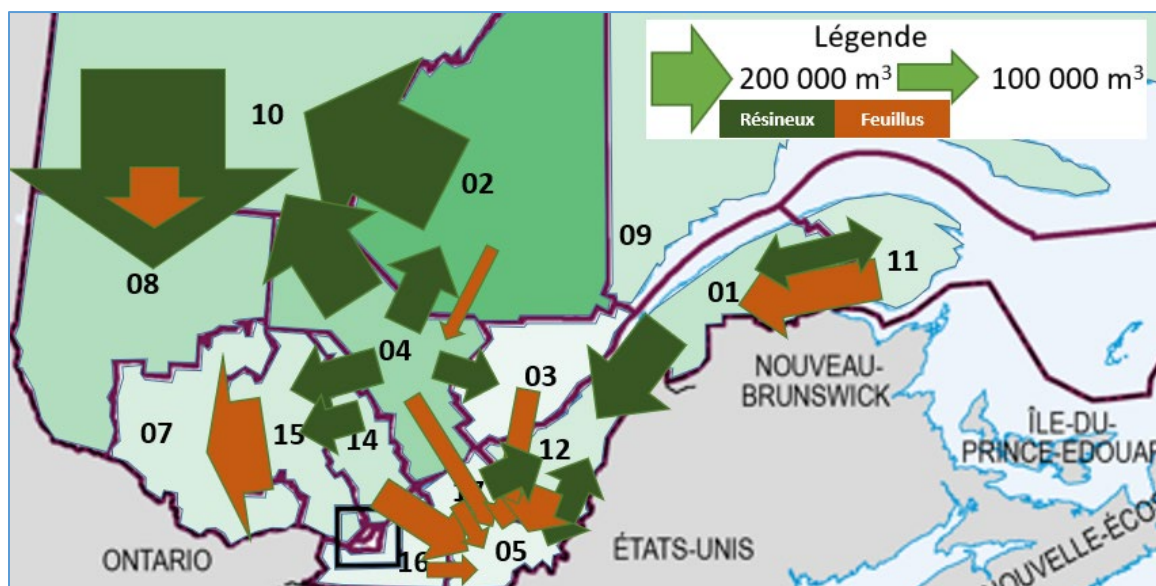


Figure 4 – Paires extrarégionales de plus de 50 000 m³ de bois rond d'essences de feuillus et de plus de 100 000 m³ de bois rond d'essences résineuses (données tirées du Registre forestier du MFFP de 2018 et compilées en décembre 2019)

2.2.3.2 Les produits conjoints du sciage

En 2018, les produits conjoints du sciage représentaient un peu plus de 7 millions de tonnes métriques anhydres (MTMA), dont les principaux étaient les copeaux de bois (4,8 MTMA), les écorces fraîches (1 MTMA), les sciures (0,9 MTMA) et les rabotures (0,4 MTMA). La figure 5 illustre l'agglomération des plus importants mouvements des copeaux de bois entre les régions administratives du Québec. Les copeaux de bois représentent plus des deux tiers des produits conjoints du sciage.

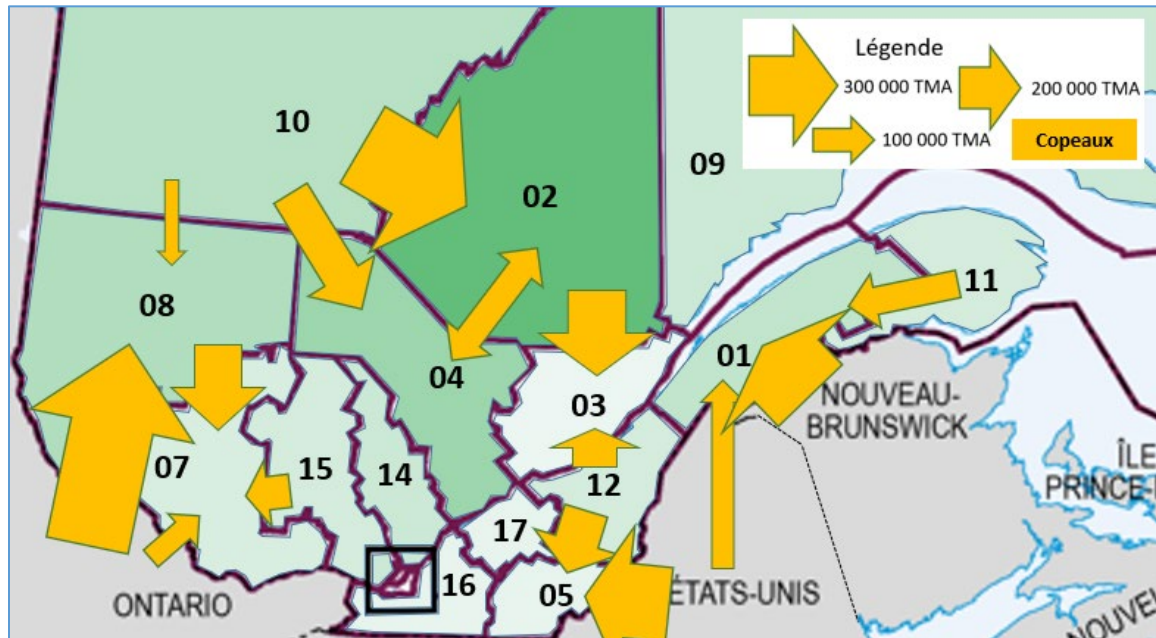


Figure 5 – Mouvements extrarégionaux et extraprovinciaux de plus de 50 000 tonnes métriques anhydres de copeaux de bois en 2018 (données tirées du Registre forestier du MFFP de 2018 et compilées en décembre 2019)

Les produits conjoints du sciage alimentent la production d'une multitude d'usines de transformation de produits forestiers, situées sur l'ensemble du territoire québécois. Par exemple, les produits conjoints de la récolte en forêt et de la coupe en scierie servent à la conception de panneaux de particules, de granules de bois, de papiers et de cartons.

2.2.3.3 La répartition par mode de transport

Il est évalué que l'acheminement de la matière première de la forêt à l'usine ou de la scierie à l'usine de deuxième ou de troisième transformation est dominé à 94 % par le transport routier. Une utilisation légèrement accrue du transport ferroviaire est notée lorsque la matière première transite d'une scierie vers une autre usine de transformation. Le tableau 2 présente l'estimation de la répartition actuelle de l'utilisation des modes de transport par secteur forestier, pour l'approvisionnement en matière ligneuse des usines québécoises.

Tableau 2 - Répartition modale – Volet approvisionnement

Secteur forestier	Volume (m³)		Routier	Ferroviaire	Maritime
	Bois rond	Produits conjoints et recyclés			
Bois de sciage résineux	24 M	-	90 %	10 %	0 %
Bois de sciage feuillus	2,2 M	-	100 %	0 %	0 %
Pâtes et papiers	3 M	13 M	80 %	20 %	0 %
Produits énergétiques	0,2 M	4,2 M	95 %	5 %	0 %
Placages et contreplaqués	2,2 M	2,5 M	100 %	0 %	0 %
Ensemble des secteurs forestiers*	32 M	20 M	94 %	6 %	0 %**

Volumes pour 2018. Estimation de la répartition des modes de transport par secteur pour l'approvisionnement en matière ligneuse (Cadre d'analyse du fret canadien, Statistique Canada, 50-503-X, consulté en décembre 2019 et analyse du MFFP, décembre 2019). * La répartition modale concerne l'ensemble des produits forestiers qui ont une origine et une destination québécoises (y compris ceux des secteurs et des produits non représentés). ** Voir les cas d'exception au paragraphe 3.1.

2.2.3.4 Le bois de sciage de résineux

Dans le secteur du bois de sciage de résineux, les scieries s'approvisionnent en bois rond à partir de secteurs de coupe qui sont situés, règle générale, à proximité, c'est-à-dire dans un rayon d'environ 150 km (Groupe DDM, 2020, p. 16). Lorsque la distance d'approvisionnement des scieries est plus importante, par exemple dans le Nord-du-Québec, le transport ferroviaire peut devenir une solution de rechange économique. Dans les scieries frontalières du sud du Québec, l'approvisionnement en provenance des États-Unis s'effectue par voie terrestre.

2.2.3.5 Le bois de sciage de feuillus

Dans le secteur du bois de sciage de feuillus, comme le bois rond est utilisé, entre autres, pour son apparence (ex. : meubles, planchers), sa manutention doit être appropriée et respecter de courts délais de livraison pour éviter sa dévalorisation. Les scieries de feuillus traitent de très petits volumes, comparativement à celles de résineux. Elles s'approvisionnent en petites quantités de diverses essences provenant de multiples origines. Les scieries de la rive nord du fleuve s'approvisionnent surtout de forêts

publiques, situées également au nord du fleuve. Celles de la rive sud s'approvisionnent quant à elles surtout en forêts privées situées dans le sud du Québec et aux États-Unis.

2.2.3.6 Les pâtes et papiers

Dans le secteur des pâtes et papiers, l'acheminement de la matière première (copeaux de bois et produits conjoints du sciage) de la scierie à l'usine de transformation se fait généralement par transport routier. Les copeaux et la biomasse forestière transitent par camions-bennes munis d'une toile. Les camions sont remplis par soufflage et vidés par gravité. Comme plusieurs scieries sont reliées à une voie ferroviaire, tout comme la plupart des usines de pâte et papier, certains volumes transitent directement par voie ferroviaire, usine à usine. Cependant, puisque l'approvisionnement d'une papetière se fait en continu et que les délais de stockage sont un enjeu stratégique, le transport routier sera préféré au transport ferroviaire, notamment en raison des risques liés à la fiabilité et à la disponibilité du service ferroviaire.

2.2.3.7 Les produits énergétiques

Les entreprises du secteur des produits énergétiques s'approvisionnent en général de produits conjoints du sciage et de biomasse forestière résiduelle. En raison de la saisonnalité de certains produits de consommation (ex. : granules pour le marché résidentiel), l'usine effectuera plus d'achats de matières premières de façon à maximiser la production de l'usine au printemps et à l'été. Le transport, la manutention et l'entreposage de la matière première doivent être effectués de manière sécuritaire pour éviter toute autocombustion, tout en préservant des propriétés de combustion optimales. Outre exceptions, où l'approvisionnement d'une usine est effectué par voie ferroviaire et où la matière première arrive directement par convoyeur entre secteurs d'une même usine, l'ensemble des approvisionnements se fait en continu, par camion.

2.2.3.8 Le placage et le contreplaqué

Finalement, dans le secteur des placages et contreplaqués, la matière première est composée essentiellement des produits conjoints du sciage générés par toutes les scieries de feuillus et de résineux du Québec. L'approvisionnement se fait en continu et de manière régulière tout au long de l'année, dans un rayon se situant idéalement entre 100 et 200 kilomètres. Comme il n'y a pas d'abondance de ces ressources premières, que celles-ci sont produites au rythme des scieries et que la demande pour ces produits est importante, il y a, par surcroît, peu de stockage effectué à la scierie avant son expédition. Selon l'utilisation finale de la matière première, des ententes d'approvisionnement sont généralement effectuées relativement à la composition du lot à recevoir à l'usine, avec un mélange des grades de produits et d'essences recherchées.

2.3 Le portrait des exportations de produits forestiers du Québec

2.3.1 La localisation géographique privilégiée du Québec

Le Québec occupe une position géographique enviable. Il est situé en bordure du plus important marché de consommateurs à l'échelle mondiale, les États-Unis, auxquels il est relié jusqu'à ses principaux centres de consommation par des infrastructures routières et ferroviaires de première classe. Il bénéficie également d'un accès maritime et de liaisons régulières, notamment vers l'Europe du Nord et les pays de la Méditerranée.

2.3.2 Les activités d'exportation de produits transformés

Le Québec est un exportateur net de produits forestiers. En 2019, il a exporté pour 9,6 milliards de dollars de produits forestiers et en a importé pour 2,1 milliards de dollars. La balance commerciale des échanges de produits forestiers du Québec s'est donc élevée à 7,5 milliards de dollars en 2019 (MFFP, 2020, p. 25).

2.3.3 Les données sur l'origine et la destination

En 2020, 87 % des exportations de produits forestiers du Québec étaient dirigées vers les États-Unis (en valeur). On trouve également des produits forestiers du Québec dans de nombreux autres pays. En 2018, 69 pays ont importé des produits forestiers québécois pour une valeur d'au moins 1 M\$. La figure 6 illustre les dix principales destinations de ces produits en 2018, soit les États-Unis (8,4 G\$), suivis de la Chine (488 M\$), de l'Inde (268 M\$), du Royaume-Uni (136 M\$), de la Corée du Sud (127 M\$), de l'Allemagne (101 M\$), du Brésil (84 M\$), du Mexique (72 M\$), de l'Italie (68 M\$) et de la France (64 M\$).

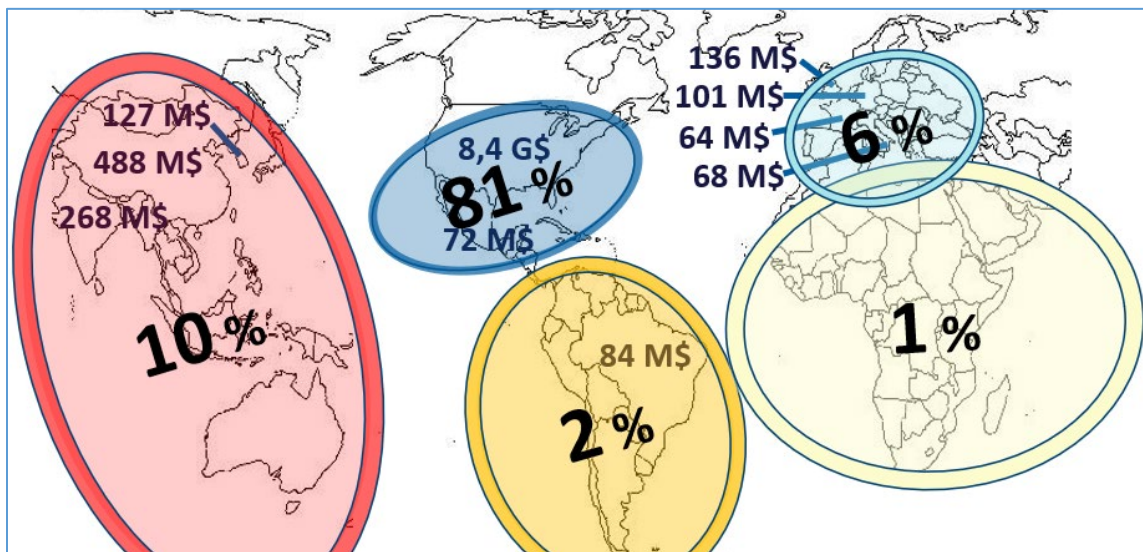


Figure 6 – Principales destinations (pays) de produits forestiers du Québec en 2018 et répartition des exportations en grandes régions géographiques (Statistique Canada, codes SH 44, 47 et 48, 2019 et analyse du MFFP, décembre 2019)

Les exportations de produits forestiers aux États-Unis sont surtout concentrées dans le nord-est (2,6 G\$) ainsi que dans le Midwest américain (2,4 G\$) (voir la figure 7).

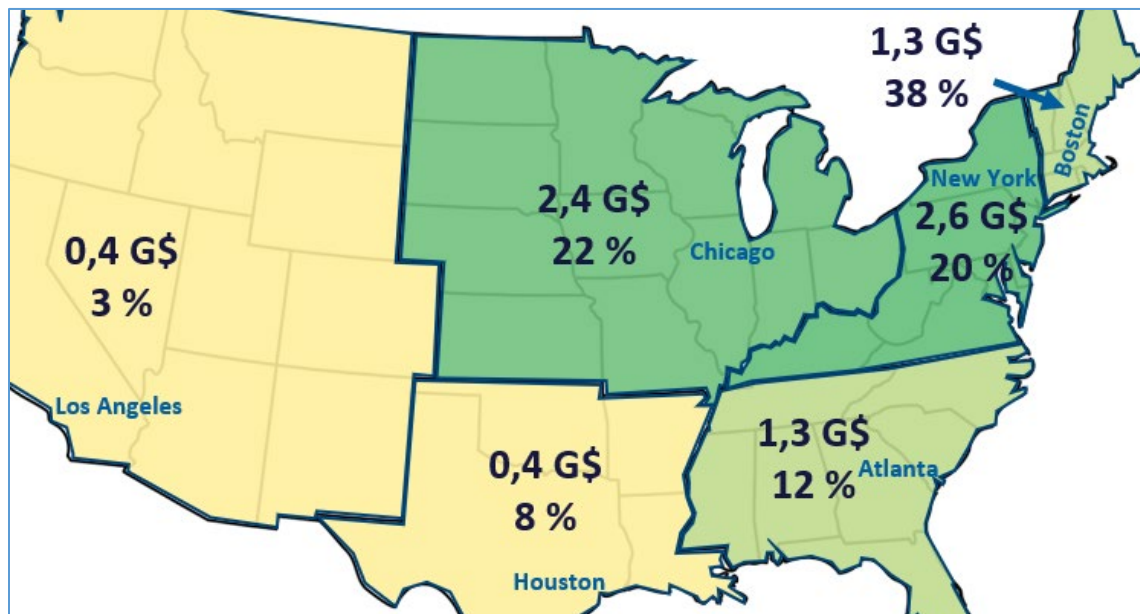


Figure 7 – Valeur en 2018 (CAD) des exportations de produits forestiers du Québec et parts québécoises (%) des importations forestières de la région américaine (Statistique Canada, compilation du MFFP, décembre 2019). Les États sont regroupés selon la répartition des représentations du Québec aux États-Unis.

2.3.4 La répartition par mode de transport

Tableau 3 - Répartition modale – Volet exportation

Secteur forestier	Valeur (\$)	Routier	Ferroviaire	Maritime
Bois de sciage résineux	1 400 M	29 %	70 %	1 %
Bois de sciage feuillus	291 M	58 %	0 %	42 %
Pâtes et papiers	6 775 M	55 %	13 %	32 %
Produits énergétiques	51 M	65 %	5 %	30 %
Placages et contreplaqués	885 M	49 %	49 %	2 %
Ensemble des secteurs forestiers*	10,5 G\$	48 %	30 %	22 %

Estimation de la répartition des modes de transport par secteur pour les volumes d'expédition des produits forestiers en 2018 (Transport Canada, tableau 16-10-0018-01, Cadre d'analyse du fret canadien, Statistique Canada, 50-503-X, 54-205-XIB, consulté en décembre 2019 et analyse du MFFP, décembre 2019). * Le total des valeurs ajoute les produits forestiers de catégories « autres » non représentées.

Les exportations de produits forestiers sont réparties par mode de transport (routier, ferroviaire et maritime). Le transport routier est le mode le plus important : il compte près de 50 % du volume des expéditions (voir le tableau 3). On remarque que cette répartition modale diffère grandement d'un secteur forestier à l'autre, notamment en raison des volumes des différents produits expédiés, de la régularité des expéditions et des marchés d'exportation.

2.3.4.1 *Le bois de sciage de résineux*

Dans le secteur du bois de sciage de résineux, les scieries exportent, de manière continue, de grandes quantités de bois d'œuvre vers les États-Unis. La Nouvelle-Angleterre, le nord-est du pays et le Midwest y sont les principales destinations du bois d'œuvre résineux québécois, utilisé notamment dans la construction de nouvelles habitations. Les produits exportés sont typiquement enveloppés en lots dans des toiles de plastique imperméables et déplacés à l'aide



Figure 8 – Un chariot élévateur déplace un lot de bois d'œuvre résineux prêt à l'expédition (John Deere, www.deere.com/en/our-company/news-and-announcements/news-releases/2019/construction/2019jul10-344l-high-lift/, page consultée le 13 décembre 2019)

de chariots élévateurs (voir la figure 8). Le bois expédié doit contenir un certain pourcentage d'humidité pour répondre aux normes en vigueur, ce qui contribue à conserver des propriétés optimales en vue de son utilisation dans la construction. Les expéditions sont acheminées directement à de grands centres de distribution ou à des grossistes. La distance moyenne entre la scierie et ces centres est de 937 kilomètres (Groupe DDM, 2020, p. 27). À titre indicatif, cela représente l'équivalent de la distance entre Dolbeau-Mistassini et Boston, au Massachusetts.

2.3.4.2 *Le bois de sciage de feuillus*

Dans le secteur du bois de sciage de feuillus, les scieries exportent leur production à des fins de conception de meubles, de surface d'apparence (comme des planchers) et de palettes de manutention. Comme les volumes sont moindres que dans le secteur du bois de sciage de résineux et que les destinations sont multiples, les transports routiers (destinations continentales) et maritimes (destinations outre-mer) sont privilégiés pour l'exportation.

2.3.4.3 Les pâtes et papiers

Dans le secteur des pâtes et papiers, les exportations de ballots de pâte et de rouleaux de papier (voir la figure 9) de diverses dimensions transitent par camions et wagons dans des boîtes fermées. Lorsqu'ils sont expédiés outre-mer, les produits sont transbordés près du port dans des conteneurs maritimes à l'aide de chariots élévateurs. Parfois, le remplissage de conteneurs maritimes se fait directement à l'usine. Les ballots de pâte, les



Figure 9 – Des rouleaux de papier cordés dans une boîte de camion-remorque (Pinnacle Systems, www.pinnaclesystems.us/solutions/logistics-planning/karloadr/ Karloadr_1.jpg, page consultée le 13 décembre 2019)

paquets et les rouleaux de papier peuvent également être exportés dans des navires de marchandises générales, c'est-à-dire non conteneurisées.

Environ 80 % de la production québécoise de papier est exportée hors Canada et les trois quarts de ces exportations se dirigent vers les États-Unis. Les usines exportatrices de papier gardent un certain inventaire de leurs principaux produits près des marchés de consommation. Toutefois, la durée d'entreposage ne dépasse généralement pas six mois en raison de la détérioration du produit. Compte tenu de la diversité des produits finis, une bonne partie est expédiée sur commande, rapidement, par transport routier.

2.3.4.4 Les produits énergétiques

Le secteur des produits énergétiques connaît des débouchés importants à l'international, notamment pour les produits granulaires destinés à la combustion. Des exportations à partir du port du Saguenay ont débuté en 2019 vers le Royaume-Uni. Les produits granulaires destinés aux marchés résidentiels sont quant à eux livrés en sacs de 40 livres, par palette, en camion vers les différents centres de distribution du nord-est des États-Unis. Du biocarburant produit sur la Côte-Nord transiterait par le transport ferroviaire au moyen du traversier-rail du COGEMA.

2.3.4.5 Le placage et le contreplaqué

Finalement, dans le secteur des placages et contreplaqués, le transport routier et le transport ferroviaire se partageraient à parts égales les exportations. Cela s'explique par l'envoi régulier d'importants volumes par transport ferroviaire vers des grossistes américains. Plus de la moitié de la production de panneaux est exportée et ces exportations vont toutes, sauf de très rares exceptions, vers les États-Unis.

3 Conclusions sur l'utilisation du transport maritime

En raison de son importance dans l'économie du Québec et parce qu'il est l'un des principaux utilisateurs des infrastructures de transport de la province, le secteur forestier est l'un des acteurs majeurs dans le développement de nouvelles stratégies de transport concertées.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs encourage les entreprises forestières québécoises à profiter des avantages du transport maritime pour accéder aux marchés, notamment dans le contexte de l'entrée en vigueur de nouveaux accords de commerce, lesquels représentent des occasions de croissance pour le secteur forestier (MFFP, 2018). De plus, le transport maritime représente une manière de contribuer à l'atteinte des cibles québécoises de lutte contre les changements climatiques.

3.1 Pour l'approvisionnement du secteur forestier

Au cours des dernières années, le transport maritime n'a que très peu été utilisé pour l'approvisionnement en matière ligneuse de la forêt ou de la scierie vers l'usine de transformation. L'utilisation sporadique du transport maritime s'est effectuée lors de situations exceptionnelles. On recense les exceptions suivantes, depuis la fin de la drague du bois rond sur les cours d'eau du Québec en 1995 (MTMDET, 2016, p. 46, 52, 86) :

- Acheminement par barges de récoltes provenant d'îles (ex. : d'Anticosti vers des scieries de la Gaspésie);
- Navettes interrives de bois rond entre les régions de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent (ex. : entre les ports de Baie-Comeau et de Matane par le traversier-rail du COGEMA ou vers le port de Gros-Cacouna);
- Quelques années d'acheminement de produits conjoints du sciage entre la Côte-Nord et la vallée du Saint-Laurent (ex. : acheminements vers une usine de cartons à La Tuque et de panneaux à Lac-Mégantic, tous deux par Trois-Rivières);
- Un projet pilote appuyé par le ministère des Transports, lequel réunissait des conditions favorables, notamment en ce qui a trait à la quantité et aux distances visant l'envoi, entre 2005 et 2007, de 400 000 TM de copeaux de bois de la Côte-Nord vers des usines de pâtes et papiers en Mauricie (MTQ, 2013, p. 9);
- En 2019, seulement 33 607 des 38 millions de TM de produits ayant transité dans la portion québécoise de la voie maritime du Saint-Laurent étaient forestiers (Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, 2019). Depuis 2000, ils ont représenté moins de 0,1 % des marchandises transitant sur la voie maritime du Saint-Laurent (système d'écluses du tronçon maritime entre Montréal et les Grands Lacs).

3.2 Pour les exportations du secteur forestier

La relativement faible utilisation du transport maritime s'explique par la prédominance des transports terrestres vers le marché américain pour l'exportation de produits forestiers. Les principaux marchés d'exportation du Québec sont situés dans le nord-est et le Midwest américain. L'émergence de nouveaux marchés outre-mer et la diversification des marchés d'exportation contribueront à augmenter l'utilisation du transport maritime (Secrétariat aux affaires maritimes, 2015, p. 20).

Références

CORPORATION DE GESTION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, *Rapport sur le trafic*, 2019, 49 p.

GROUPE DDM, *Enquête sur les coûts d'opération forestière dans les forêts du domaine de l'État ainsi que sur les coûts et revenus de l'industrie du sciage du Québec 2019*, rapport présenté au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, décembre 2020, 23 p. et annexes.

MFFP, *Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec*, mai 2019, 57 p.

MFFP, *Ressources et industries forestières du Québec, portrait statistique 2019, 2020*, 136 p.

MFFP, *Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023*, octobre 2018, mffp.gouv.qc.ca/les-forets/transformation-du-bois/strategie-2018-2023/

MTMDDET, *Rapport du groupe de travail sur le réseau portuaire stratégique*, juin 2016, 101 p.

MTQ, *Avantage Saint-Laurent – La nouvelle vision maritime du Québec*, juin 2021, 44 p.

MTQ, *Transport maritime courte distance et intégration des modes: leçons pour l'avenir*, mars 2013, 28 p.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES MARITIMES, *La Stratégie maritime à l'horizon 2030 – Plan d'action 2015-2020*, 2015, 90 p.

STATISTIQUE CANADA, *Exportations canadiennes de bois scié par mode de transport*, www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1610001801.

STATISTIQUE CANADA, *Le Cadre d'analyse du fret canadien*, www150.statcan.gc.ca/n1/pub/50-503-x/50-503-x2018001-fra.htm.

STATISTIQUE CANADA, *Le transport maritime au Canada*, publications.gc.ca/collections/Collection-R/Statcan/54-205-XIB/54-205-XIB-f.html.



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec

